



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Defense et usage

Question écrite n° 14014

#### Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, charge de la francophonie, sur le rayonnement de la langue francaise par l'interet de ses communications scientifiques. Elle s'etonne et s'attriste de ce que l'Institut Pasteur ait decide la publication de ses travaux en langue anglaise, etant donne que la meilleure certitude d'etre lu resulte de l'interet de ce que l'on ecrit. Elle lui demande quelles sont les obligations des etablissements publics dans ce domaine.

#### Texte de la réponse

Reponse. - De nombreux Francais et francophones ont vu dans l'anglicisation d'une revue qui a l'honneur de porter le nom de Pasteur le symbole deplorabile d'une demission des hommes de science devant l'hegemonie croissante de l'anglo-americain. Le Gouvernement est intervenu a plusieurs reprises et a plusieurs niveaux pour denoncer publiquement ce qui est apparu comme un scandale et comme une absurdite. Aujourd'hui, la situation a evolue. S'il n'a malheureusement pas ete possible de convaincre les responsables d'abandonner le titre « Research in », on doit reconnaitre que cette nouvelle revue apparait de moins en moins liee a l'Institut Pasteur proprement dit. D'autre part, la redaction s'est engagee a continuer d'y accueillir des articles en francais et a inviter les auteurs anglais a accompagner leurs textes d'un resume en francais. En outre, l'Institut Pasteur va creer un nouveau periodique, uniquement en francais, et qui reprendra le titre Annales de l'institut Pasteur, tandis qu'il a deja lance une collection de monographies - en francais egalement - dont le premier volume vient de paraitre ces jours-ci. Il y a lieu de se feliciter de ce que l'opinion publique internationale se soit mobilisee autour d'un cas aussi exemplaire. Cette affaire a en effet le merite de mettre en lumiere les dangers qui menacent le francais comme langue des sciences et des techniques. Rien ne serait plus dangereux pour l'avenir de notre langue commune qu'un Yalta linguistique qui concederait au francais une certaine primaute historique dans les domaines des arts et des lettres, mais reserverait a l'anglo-americain, de maniere quasi exclusive, la fonction d'exprimer la modernite technologique. Entre le purisme des uns et le laxisme de ceux qui s'accrochent aisement de la degradation de la situation - quand ils ne la favorisent pas -, il y a place pour des mesures concretes et realistes qui tiennent compte des legitimes exigences des chercheurs en matiere de communication internationale, mais qui n'affaiblissent pas les efforts que nous deployons par ailleurs pour maintenir la langue francaise au rang qu'elle doit legitimement occuper, ne serait-ce que parce qu'elle est historiquement porteuse d'une culture dans laquelle se reconnaissent, partiellement ou totalement, plus de quarante peuples et communautes dans le monde. Dans cet esprit, le ministre delegue charge de la francophonie, en accord avec les ministres de la sante et de la recherche, a demande a de hautes personnalites scientifiques d'etablir des recommandations susceptibles de renforcer rapidement l'usage du francais dans le monde medical et dans les autres domaines scientifiques. En outre, sur proposition du gouvernement francais, le troisieme sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du francais a decide, a Dakar, la creation d'un fonds multilateral d'aide a la traduction et a l'interpretation dans les congres scientifiques et arrete le principe d'une grande revue qui permettrait aux chercheurs francophones du Nord comme du Sud de faire connaitre leurs travaux. Enfin, un forum scientifique et technique francophone sera

organise les 9 et 10 janvier 1990 a la Cite des sciences et de l'industrie de La Villette pour manifester la vitalite de la science dans l'espace francophone et etudier les conditions de son developpement a la faveur des nouvelles technologies. Toutes ces dispositions actuellement a l'etude au ministere de la francophonie tendent a manifester clairement la volonte du gouvernement francai d'agir, en etroite concertation avec nos partenaires du monde francophone, pour creer une autre dynamique que celle de la resignation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Boutin Christine](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14014

**Rubrique :** Francais : langue

**Ministère interrogé :** francophonie

**Ministère attributaire :** francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juin 1989, page 2513